

# Répondre à de nouveaux besoins ?

## Une Cellule Médico-Psychologique au Travail en SSTI

Priscilla MARTIN  
Psychologue du travail

Guillaume MAURY  
Responsable du Pôle Pluridisciplinaire

Dr Jean-Yves LARCHEVESQUE  
Médecin Coordinateur

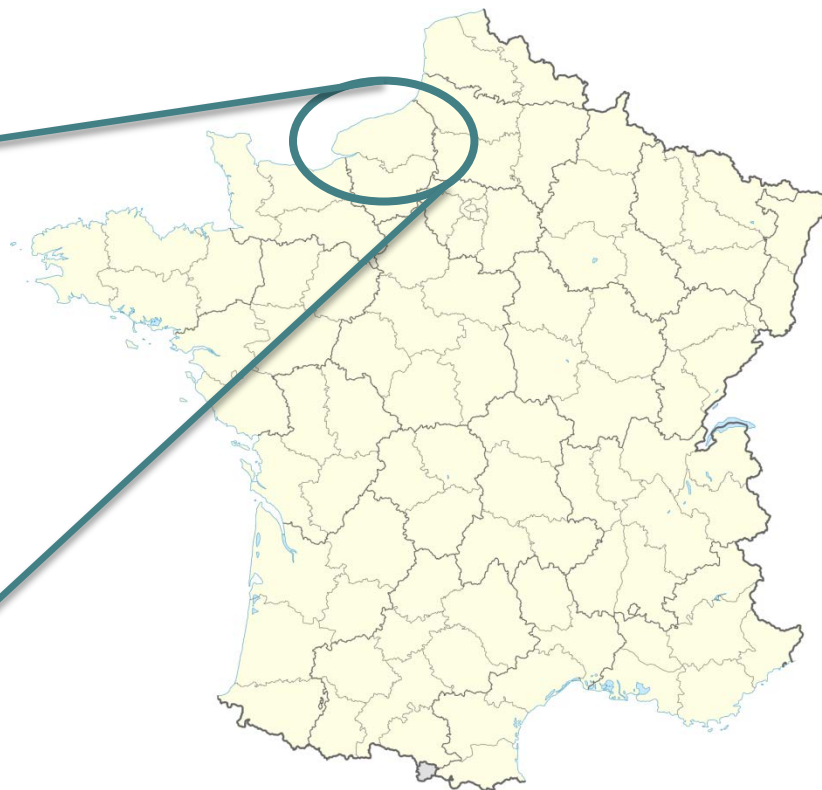
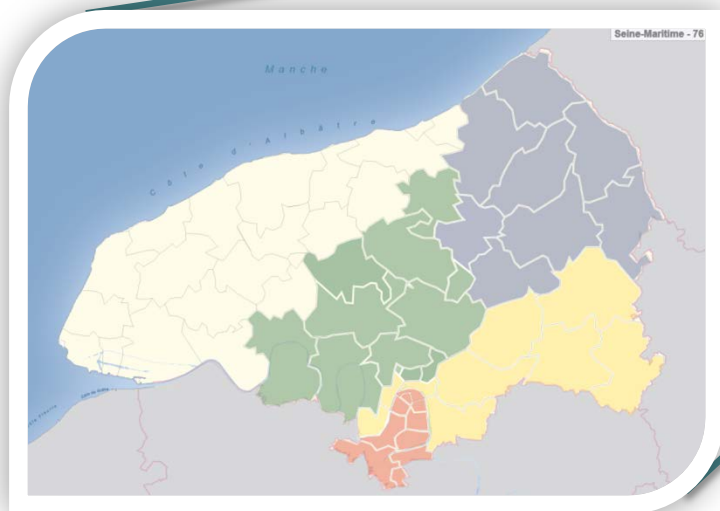




# Plan

- **Présentation du service ADESTI**
- **Le contexte et la démarche de construction**
- **La cellule et son fonctionnement**
- **Etude de cas/ Retour d'expérience employeur**
- **Discussion / Limites et Intérêts**
- **Bilan de l'activité en chiffres**
- **Conclusion**

# ADESTI - Rouen





# ADESTI en quelques chiffres

- 5400 entreprises adhérentes
- 75000 salariés suivis
- 72 collaborateurs dont
  - 25 Médecins du Travail
  - Des compétences pluridisciplinaires, 15 personnes (infirmières, ergonomes, ingénieur chimiste, conseillers en prévention des risques professionnels, psychologues du travail, assistante sociale, ASST)
  - Les assistants médicaux et administratifs



# Le contexte

- **Recrudescence des demandes d'employeurs dans l'accompagnement de la gestion d'évènements graves**
  - Accident de travail grave, Braquage, Tentative de suicides, Violences
- **Expression d'un besoin d'aide dans la gestion des RPS**
- **Typologie des adhérents : 80% d'entreprises de moins de 10 salariés**
- **Constat:**
  - Insuffisance d'informations et de moyens sur la prise en charge
  - Intérêt de l'accompagnement dans la gestion d'évènements potentiellement traumatisants



# La démarche de construction

- **Activité non prévue réglementairement / Action novatrice**
- **Apports de nouvelles compétences validés par la Commission Médico Technique (CMT)**
- **Formation en 2011 spécialisée en victimologie, Technique de Defusing**
  - **Avec des collaborateurs volontaires (Médecins, Infirmières, psychologues, responsable du pôle pluridisciplinaire)**
- **Création de la Cellule suite à la formation**
- **Intégration au Projet Pluriannuel de Service (PPS) dans un volet spécifique RPS, et au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)**





# Présentation de la Cellule et de son fonctionnement

- **Avec des collaborateurs volontaires et formés,**
  - 2 Psychologues du travail dont 1 animatrice
  - 5 Médecins du travail
  - 1 Infirmière en santé au travail
- **Objectifs de la Cellule :**
  - Reconnaître une souffrance
  - Permettre une verbalisation
  - Repérer des réactions, les normaliser
  - Informer sur l'évolution possible de troubles et les personnes ressources
  - Favoriser une reprise de poste sereine



# Présentation de la Cellule et de son fonctionnement

- **Condition d'activation de la Cellule :**
  - **Evènement sur le lieu de travail**
    - mettant en jeu la vie d'un (de) salarié(s)
    - pouvant entraîner chez les victimes et les témoins, **un choc psychologique**
  - **Conséquences variables pouvant aller d'un état de sidération à une sinistrose (modification de la personnalité)**





# Protocole de déroulement de l'action

## Pré intervention

Contact de l'adhérent

Analyse de la situation  
par l'animatrice,  
transmission de conseils

Contact établi par  
l'animatrice avec le  
médecin du travail

## Intervention

Defusing dans les 24h,  
> de 24h Debriefing,  
En binôme sur site

Le Médecin de  
l'entreprise n'intervient  
pas

## Suivi Post intervention

Restitution au médecin  
du travail référent de  
l'entreprise

Visites médicales

Orientation possible vers  
la Psychologue du  
Travail ou spécialiste

Sensibilisation à la  
Prévention des RPS



# Etude de cas

- **PME , 40 salariés, Retraitement de produits chimiques**
- **2012, 1<sup>er</sup> accident : inhalation de polluants respiratoires toxiques lors de la manipulation d'un produit**
- **2014, 2<sup>nd</sup> accident : un salarié extérieur à l'entreprise victime de l'explosion d'un fût de produits chimiques**



# Etude de cas - intervention sur site

*Sur le temps de travail  
2 jours après l'accident*

*Victimes et témoins directs  
/ Salariés Titulaires et  
Intérimaires*

**Intervention binôme  
Infirmière et  
Psychologue du travail**

*Compte rendu au Médecin  
du Travail référent de  
l'entreprise*

*Repérage des symptômes et  
suivi individuel,  
formalisation de la gestion  
de ces évènements dans  
l'entreprise*

# Etude de cas

Journées Santé Travail CISME 2014



**Témoignage  
de l'employeur**



# Discussion



## Employeur

- Apport de méthodologie
- Du soutien

## Salariés

- Verbaliser
- Partager
- Rassurer

## SSTI

- Favoriser la prévention primaire
- Pluridisciplinarité
- Perçu comme un partenaire

## Employeur

- Climat social
- Implication
- Contact > 48H

## Salariés

- Pas d'évaluation scientifique sur les impacts de la prise en charge

## SSTI

- Vigilance sur le secret médical
- Posture des intervenants
- Suivi a posteriori des salariés



# Bilan de la Cellule

- **Sur la période 2011-2014 :**
  - 20 interventions sur la période 2011-2013 (<7 par an)
  - Déjà 5 sur le premier semestre 2014
- **Actualisation du niveau de compétences**
  - Formation interne 2013 par jeux de rôles



# Conclusion

- La cellule est le résultat d'une analyse des besoins
- Pluridisciplinarité au sein du SSTI et inter institutionnelle
- Le Projet Pluriannuel de Service et le CPOM ont légitimé et renforcé cette démarche innovante
- Evolution de la perception de l'apport possible du SSTI
- La pratique demande à être discutée régulièrement, en percevoir les limites, les dépasser si possible au sein du collectif de travail en lien avec les bénéficiaires